



PRÉFET DE L'ORNE

**Contact presse :**

Service départemental  
de la communication interministérielle

Alençon, le 13 janvier 2017

<b>COMMUNIQUE DE PRESSE DU PRÉFET DE L'ORNE</b>
---

**Fermeture administrative pour un mois  
d'un débit de boissons**

Un accident mortel est survenu le 12 novembre 2016 à Domfront-en-Poiraise.

L'enquête diligentée par le procureur de la République d'Argentan a mis en évidence des manquements graves dans l'exploitation du bar « Le Barius », situé à Domfront-en-Poiraise.

En effet, plusieurs clients, dont le conducteur décédé, ont pu consommer de l'alcool après l'heure légale de fermeture et ce, dans des quantités importantes.

Le préfet de l'Orne a pris le 12 janvier 2017 un arrêté préfectoral fermant cet établissement pour une durée d'un mois à compter de sa notification effectuée le même jour.

Le préfet rappelle que la détention d'une licence de débits de boissons comporte des responsabilités très précises et appelle les exploitants concernés à la vigilance dans l'exercice de leur métier.

Il s'agit de la deuxième fermeture administrative d'un débit de boissons en six mois.

En 2016, 26 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Orne. L'alcool intervient pour un tiers dans ce dramatique bilan.